



47, rue de Clichy  
75311 PARIS CEDEX 9  
Tél. 01 48 74 50 11  
Fax 01 48 74 04 52  
E-mail : contact@fep.asso.fr

**Assemblée Générale**  
**28 mars 2008 - Strasbourg**  
Georges Dugleux  
Président

## **RAPPORT MORAL**

L'année dernière, l'assemblée générale a renouvelé le conseil d'administration. C'est donc une équipe enrichie, rajeunie, qui a travaillé, depuis notre rencontre de Valence, toujours dans le souci de trouver des solutions aux questions qui se posent aux adhérents.

Ce rapport moral, que je souhaite le plus vivant possible, est le moment de faire le point sur l'année écoulée et de faire un point d'étape sur les questions qui se posent aujourd'hui ; à nous et aux activités que nous portons.

Je voudrais l'articuler autour de deux axes :

- d'abord, les travaux du conseil d'administration,
- ensuite, les enjeux et les défis des associations et fondations pour les années qui viennent.

Les réalisations du Conseil d'administration sont concrètes :

### **La régionalisation, initiée il y a quelques années, continue de se structurer :**

Nous vous avons présenté à Valence le bilan de la première étape de la régionalisation. A partir des propositions du cabinet « Le Frêne » qui a réalisé une évaluation externe, nous avons sollicité chacune des régions et recueilli leurs propositions d'organisation. Le conseil d'administration a décidé de les suivre et d'aller plus loin dans le processus de déconcentration. Voici ce qu'il a proposé (sauf pour la FOE qui a, comme vous le savez, un fonctionnement associatif propre) :

L'assemblée régionale regroupe tous les adhérents d'une région. Vous êtes invité, chaque adhérent, à y participer. Cette assemblée régionale élit un Comité Régional. Deux ou trois membres de ce comité (selon les régions et en fonction de leur poids respectif) seront désignés par la région pour être membres du conseil d'administration de la FEP.

Qu'est-ce que cela veut dire dans la pratique ? L'assemblée générale 2010 sera une AG électorale. Donc, très concrètement, vous serez invités à vous réunir au deuxième semestre 2009 pour procéder à l'élection d'un comité régional et désigner vos représentants au Conseil d'administration.

Ce comité régional ne sera plus animé par un pilote « coopté », ce qui est le cas aujourd'hui, mais par un président, élu par le Comité régional.

Cette nouvelle dynamique régionale nécessite de préciser les relations entre le secrétaire régional, qui continue d'être sous l'autorité d'Olivier Brès, secrétaire

général de la fédération, et le président du comité régional. Ce travail est en cours et je vous présenterai, en 2009, les aménagements nécessaires du règlement intérieur. Cette construction progressive des régions a pu se faire grâce à l'implication d'hommes et de femmes qui sont là parmi nous et que je veux remercier, sans pouvoir les nommer chacun, en particulier les premiers pilotes et les secrétaires régionaux qui ont su démarrer cette animation régionale et accompagner son évolution.

Deuxième point important : c'est le découpage des régions. Les moyens financiers de la FEP nous limitent à 5 postes de secrétaires régionaux et avaient conduit le conseil à proposer une partition du territoire que l'on savait imparfaite. A l'usage, la région « Arc atlantique » qui allait de Brest à Biarritz s'est révélée trop étendue, mal desservie en moyens de communication et – de ce fait – difficile à animer.

Le Conseil d'Administration a donc décidé une révision du découpage des régions Arc Atlantique et Arc Méditerranée, à savoir :

Création d'une « Région Grand Ouest » qui regroupe Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes, et création d'une « Région Sud Ouest » avec Midi-Pyrénées et Aquitaine. Les départements de Midi Pyrénées liés jusqu'alors à la région Arc Méditerranée y sont désormais rattachés. Il demeure cependant que la fédération dispose que d'un seul équivalent temps plein de secrétaire régional pour animer et coordonner ces deux régions.

C'est grâce à la réussite de cette régionalisation que **la convention avec la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) a pu être renouvelée pour quatre ans**. Elle a été signée le 8 octobre 2007 et va donc couvrir les années 2007, 2008, 2009 et 2010. La DGAS a reconnu la pertinence des orientations stratégiques dont le secrétaire général, Olivier Brès va vous présenter l'état d'avancement dans le rapport d'activité. C'est pourquoi nous avons pu obtenir non seulement le maintien intégral de la subvention (381 679 €), ce qui est déjà très bien dans le contexte de désengagement de l'Etat sur ces financements de réseaux, mais également son allongement à quatre ans, ce qui est encore mieux ! Qu'il me soit permis de remercier publiquement Monsieur Pascal Noblet, notre interlocuteur de la DGAS pour son écoute et son soutien actif, et également Olivier Brès pour la qualité d'instruction d'un dossier très administratif (et très épais...)

Pour autant, la réussite de cette négociation ne nous exonère pas de poursuivre la recherche de financements complémentaires pour être en mesure d'avoir en permanence une réelle capacité de veille et d'innovation.

### **Au delà de l'animation et de la dynamique régionale, le conseil d'administration de la FEP continue de soutenir des actions transversales :**

La fédération poursuit, bien sur, la réflexion thématique que vous connaissez : protection de l'enfance, personnes âgées, handicap, exclusion, accueil de l'étranger, sanitaire, entraides et diaconats locaux... Olivier Brès vous en parlera dans le rapport d'activité.

Par delà ces activités historiques, il en est deux – plus récentes – sur lesquelles je souhaite m'attarder un peu :

La première, nous en avons déjà parlé à Valence en 2007 dans le cadre du rapprochement de la FEP et de l'ASEv : l'ASEv avait besoin d'élargir son champ d'action, la FEP ressentait des besoins de formations chez un certain nombre de ses adhérents. Ce partenariat s'est concrétisé avec la création d'un département conseil

et formation appelé «FORMASEv» en intégrant l'expérience, les compétences et l'expertise de l'ASEv. Pour assurer le bon fonctionnement de ce nouveau service, un comité technique a été mis en place. Ce comité est constitué de Samuel Coppens, Jérôme Aubert, Christiane Pilet, Jean-Pierre Loux, Olivier Brès, Norbert Audeoud et de moi-même. Nous essayons de coller au plus près des besoins des adhérents en matière de conseil et de formation. Jérôme Aubert est à votre disposition pour répondre à vos questions et à vos attentes. N'hésitez pas à le solliciter !

La seconde action transversale qui me tient à coeur, c'est le renforcement du lien avec la Fédération Protestante de France et avec les Eglises. Nous avons, avec la FPF, un groupe de travail « Eglise et diaconie » qui est actif. Nous y abordons toutes les questions qui se posent à l'Eglise et aux oeuvres.

Notre Fédération a également initié, pour une durée de deux ans, une mission « Jeunesse et diaconie » dont l'objectif est de tisser un lien durable entre les jeunes des Eglises et mouvements de jeunesse et les oeuvres. J'ai la conviction que c'est un enjeu majeur tant pour les églises que pour les activités qui sont les nôtres. Il est indispensable de tisser ce lien – qui existe à l'évidence pour la génération des administrateurs – mais qui est encore trop ténu pour les jeunes, pour les trentenaires et pour les quadras. Cette mission – et l'homme qui en sera chargé : Nicolas Coiffier – vous seront présentés pendant ces journées annuelles.

Pour terminer cette première partie je vous informe que le conseil d'administration a souhaité **renforcer le rôle et la place du comité d'honneur** :

Le Comité d'Honneur de la FEP est un groupe coopté qui soutient les actions de la Fédération. S'y trouve des personnalités, des anciens ministres, sénateurs, professeurs de médecine qui se réunissent deux fois par an, pour soutenir les actions de la FEP.

C'est une chance pour la FEP et, dans le but de favoriser une osmose entre ces deux instances, leurs présidents respectifs, André Gast pour le Comité d'Honneur et moi-même pour la FEP, avons proposé de tenir une réunion commune en juin 2008, de renforcer le lien et d'avoir une réflexion commune sur les questions qui se posent à notre société.

Avant de terminer la présentation des travaux du conseil d'administration, je veux saluer chaleureusement les nouveaux adhérents de la FEP : l'association « La Gerbe » à Montpellier, l'Entraide de Saumur et l'association Amis de Chante Matin à Mens (38). Ils vous seront présentés plus en détail lors de ces journées.

Je souhaite également vous informer que la fédération a choisi d'adhérer à la plateforme « Ensemble contre la traite des êtres humains » et à la coordination française pour le droit d'asile (CFDA).

Voici, maintenant la seconde partie de ce rapport moral. Elle porte sur **les défis et les enjeux pour les associations et fondations protestantes**.

Je me permets d'aborder librement avec vous deux points que nous abordons régulièrement au conseil d'administration :

Le premier est un défi, c'est le dynamisme associatif : c'est à dire notre capacité à créer, à développer, à innover, parfois à résister !

Notre charte proclame : « la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion les souffrances ne sont pas des fatalités ». C'est bien, mais c'est la suite qui compte. Il nous faut aller plus loin. Et c'est ce que nous faisons au quotidien dans les entraides et les établissements qui sont réunis aujourd'hui. Mais la question est

de savoir si cela est suffisant. Où en sommes-nous de la définition de nos priorités ou de nos projets associatifs ? Quelle écoute portons-nous à l'appel de ceux qui souffrent ?

Qu'on l'appelle vitalité associative, ou bien créativité, ou encore vision prophétique, l'interpellation est la même : nous sommes invités à veiller, nous sommes appelés à entreprendre.

Et pour cela, il faut des administrateurs engagés, des professionnels qui partagent le projet associatif – si ce n'est les valeurs de l'Évangile – et une oreille attentive à la souffrance, des yeux ouverts sur notre prochain qui a besoin d'aide.

Le second est un enjeu plus qu'un défi, mais il est – lui aussi – vital : ce que j'appellerai sans aucun jugement d'aucune sorte la fragilité et l'isolement de certaines associations. Or nous sommes à l'aube d'un mouvement de redéfinition du périmètre associatif, de restructuration et de concentration sans précédent, pressenti depuis quelques années, et qui aujourd'hui se confirme. Ce mouvement s'accroît encore avec la pression de la puissance publique qui annonce très clairement qu'elle dénombre aujourd'hui 25 000 associations mais qu'elle ne souhaite négocier que 3 000 budgets ! Tout cela dans la perspective des futures agences régionales de santé et de la modernisation de l'État.

Ce bouleversement à venir est comparable à celui qui a eu lieu dans l'agriculture après guerre ou dans la distribution dans les années 70. Je ne porte pas de jugement de valeur, mais je constate qu'il n'y a plus beaucoup d'exploitations familiales ni d'épiceries indépendantes. Nier le phénomène, c'est prendre le risque d'être un jour dépassé.

Faut-il le voir comme une menace ou peut-on le transformer en opportunité ? Chacun aura sa réponse.

Ce que je peux vous affirmer, c'est que la Fédération de l'Entraide Protestante, les secrétaires régionaux, le secrétaire général, Formasev, sont à votre écoute pour vous aider à réfléchir sur cette évolution.

Nous avons réuni récemment en séminaire celles des associations et des fondations qui gèrent plusieurs établissements, celles qu'on appelle par facilité sémantique les « grosses » associations, pour les sensibiliser à cette question. Leurs responsables sont attentifs, à l'écoute et disponibles. Mon vœu est que la solidarité et l'entraide – qui sont notre quotidien pour les individus – puissent aussi s'exprimer au niveau institutionnel. Parce que je suis convaincu de l'utilité d'avoir des œuvres dont le projet est porté par des valeurs fortes. Et les valeurs de l'Évangile sont fortes. Plus fortes à mon sens que la notion de service public qui s'essouffle un peu, que les spéculations d'un secteur commercial dont nous connaissons les limites. Plus forte aussi que les promesses des politiques. En matière de promesses, nous avons été servis en cette année électorale : la réduction de la pauvreté, le droit au logement pour tous, le pouvoir d'achat, etc. Mais la pauvreté, la précarité, la souffrance sont toujours là. J'entends parfois la question de savoir si c'est utile de continuer à gérer des œuvres protestantes. Pour moi la réponse est oui, la réponse est simple : « L'herbe sèche et la fleur tombe, mais la Parole de Dieu subsiste éternellement ».

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite tout au long de ces journées nationales des échanges riches, des rencontres fructueuses et des expériences partagées.